



PRESENTATION DU COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS DE LA REGION RHONE ALPES

(24 septembre 2008)

Notre collectif a été créé en avril 2007 à l'initiative de 22 OSIMs de notre région, originaires d'Asie, du Maghreb et d'Afrique Subsaharienne, dont certaines interviennent depuis de nombreuses années dans des projets collectifs de co-développement, notamment Migrations et Développement, FOJEP, ADMAHC, Passerelle NGAM, ou dans l'appui à des projets individuels, comme Appui Conseil Formation (ACF).

La création du COSIM Rhône-Alpes correspond à une forte volonté de répondre aux besoins des OSIMs de notre région. Elle a aussi fait l'objet d'une lettre du président du FORIM appuyant cette initiative. En effet une des priorités du FORIM dès sa création était de rejoindre les OSIM de toute la France par des structures régionales. C'est pourquoi le COSIM Rhône-Alpes, premier collectif régional d'OSIMs, est considéré comme un pilote pour le FORIM qui a inscrit la création de 10 collectifs régionaux d'OSIM d'ici 2010 dans son plan pour approuvé par son AG de 2007.

Le COSIM Rhône-Alpes est membre du conseil d'administration du FORIM et a pour objectifs principaux :

- de renforcer la capacité des OSIMs de Rhône-Alpes à participer au développement de leurs pays d'origine, par un appui individualisé au montage et au suivi de leurs projets,
- de favoriser l'intégration en France des personnes issues des migrations.

Ces objectifs sont nés des convictions issues de notre expérience de terrain : la crédibilité des OSIMs impliquées dans le co-développement auprès des populations, de leurs associations, des autorités locales, des bailleurs et de tous les partenaires dépend de la pertinence et de la qualité des projets validés par les résultats concrets obtenus, ainsi que des résultats envisagés sur les nouveaux projets.

Après un peu plus d'un an d'existence, nous faisons le point de la situation actuelle et nous présentons nos orientations pour 2008/2009 et au delà.

Table des matières

1	La situation actuelle.....	2
1.1	Les obstacles à la réalisation des projets de co-développement.....	2
1.2	Quelques chiffres : le soutien direct aux familles et les projets	2
1.3	Le financement public des projets des OSIMs.....	2
1.4	Les projets en cours des OSIMs membres du COSIM Rhône-Alpes	3
2	Ce qui a été fait par le COSIM Rhône-Alpes depuis sa création.....	3
3	La démarche du COSIM Rhône-Alpes pour le co-développement	4
3.1	Les points clés	4
3.2	Les priorités qui en découlent.....	4
3.2.1	Poursuivre l'appui aux OSIMs de Rhône-Alpes.....	4
3.2.2	Structurer un réseau d'experts.....	5
3.2.3	Renforcer le fonctionnement du COSIM Rhône Alpes :	5
3.2.4	Partager l'expérience du COSIM Rhône Alpes.....	5
3.2.5	Trouver des financements.....	5
3.2.6	Appui aux porteurs de projets économiques individuels dans les pays d'origine.....	6
3.2.7	Outils de communication.....	6
4	Liste des OSIM membres du COSIM lors de l'AG du 24 juin 2008.....	6

1 La situation actuelle

1.1 Les obstacles à la réalisation des projets de co-développement

Or, de nombreux obstacles gênent la réalisation des actions et des projets. Lors des journées de travail du COSIM Rhône Alpes nous en avons identifié plusieurs :

Problèmes des OSIMs ici :

1. **difficulté du montage des dossiers de projet** : complexité des procédures : manque de personnes ressources accessibles pour l'ingénierie et les budgets ; des formations existent mais leur coût est souvent un obstacle ;
2. **problèmes de réalisation des projets** : manque d'un outil de suivi de l'avancement réel et comptable des projets ; problèmes de logistique et d'expédition du matériel ; difficulté de pérenniser les actions ;
3. **difficultés de financement** des petits projets : pour le montage des co-financements, pour obtenir la reconnaissance d'association "d'intérêt général" et d'obtenir des déductions fiscales pour nos donateurs.
4. **manque de crédibilité des OSIMs ici** : c'est une multitude de petites associations, parfois éphémères, conflictuelles : nécessité d'une éducation au développement des migrants ; les OSIMs sont aussi perçues comme concurrentes par les ONG...

Problèmes la-bas :

1. **faiblesse des associations locales** dans de nombreux pays, souvent surveillées de près pour des raisons politiques ; difficulté à passer d'un projet familial à un projet d'intérêt général, compte tenu de la nouveauté de la vie associative ;
2. **résistance des autorités** qui, dans certains cas, voient d'un mauvais œil arriver des projets qu'elles ne contrôlent pas, sur lesquelles elles ne prélèvent rien et qui démontrent la faible efficacité de leurs actions ; nécessité d'une éducation au développement des autorités locales ; faiblesse de la décentralisation ;
3. **manque de crédibilité des migrants la-bas** : problèmes de reconnaissance de leurs compétences ;
4. **insécurité** dans les pays en crise, RCA, Tchad, etc. ;
5. **problèmes fonciers** et confiscation des terres par les gens proches du pouvoir.

Face à cette avalanche non exhaustive de problèmes quelle stratégie adopter ? **Quelles sont les réponses proposées par le COSIM Rhône-Alpes ?**

1.2 Quelques chiffres : le soutien direct aux familles et les projets

Il faut rappeler que les migrants transfèrent annuellement près de 9 milliards d'€ de la France vers leurs pays d'origine, alors qu'en 2007, l'Aide Publique au Développement (APD), était de 9,2 milliards d'€ (voir l'avis du Conseil Economique et Social adopté le 14 mai 2007 : « Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du co-développement »).

D'après cet avis, le soutien à leurs familles pour la nourriture, le logement et la scolarité, est la première priorité des migrants et représente 90% de ces transferts. Les investissements représentent 10% des transferts, parmi lesquels 5% vont à des investissements collectifs.

La première priorité des migrants est donc de soulager la pauvreté de leurs proches. La seconde, c'est leurs projets dans leurs régions d'origine. Or c'est plus difficile de définir et de réaliser ces projets que d'envoyer chaque année plusieurs mandats à sa famille. Cela suppose que les migrants surmontent les obstacles évoqués plus haut. Donc qu'ils trouvent des solutions pour renforcer leurs moyens et leurs compétences. C'est l'objet principal du COSIM Rhône-Alpes. C'est aussi l'objectif de nos bailleurs, qui souhaitent voir naître des dynamiques nouvelles et efficaces de développement dans les pays sources d'immigration.

1.3 Le financement public des projets des OSIMs

En 2007, 110.000 € ont été obtenus par le FORIM pour la ligne Pra-Osim, pour les OSIMs de toute la France. Ce montant de 110.000 € représente un peu plus de 1/100.000^{èmes} de l'APD... Heureusement la situation évolue et d'autres lignes de financement existent, portant probablement le financement public français des projets des OSIMs à quelques millions d'€..

1.4 Les projets en cours des OSIMs membres du COSIM Rhône-Alpes

Outre l'expérience de Migrations et Développement, dont le président du COSIM Rhône-Alpes est ancien président et administrateur depuis 20 ans, le COSIM Rhône Alpes bénéficie de celle des OSIMs membres, dont la liste des principaux projets en cours est donnée ci dessous :

N°	OSIM	Désignation du projet	Pays
1	AJD	Assainissement du village d'Assarargh, Anti Atlas	Maroc
2	AJD	Construction du dispensaire du village d'Assarargh, Anti Atlas	Maroc
3	SAGA	Adduction d'eau avec pompage solaire à Fouta Djallon	Guinée
4	PADEVIN	Chantier Ecole : Construction de 6 salles de classe et du bureau de la direction, plus bourse aux livres, plus salaire des enseignants	Cameroun
5	PADEVIN	Maison Pour tous à Nzenglah, Province de l'Ouest	Cameroun
6	PADEVIN	Construction d'un réseau d'AEP pour 3 villages	Cameroun
7	PADEVIN	Formation pratique agricole, apiculture, pisciculture	Cameroun
8	Passerelle NGAM	Adduction d'eau et assainissement de la ville de Ngomedzap (7000 habitants) et mise en place d'un agence de gestion de l'eau pour la commune et les environs	Cameroun
9	Passerelle NGAM	Adduction d'eau du village d'Ekali	Cameroun
10	ADMAHC	Fourniture d'équipement médical (échographie, etc.), consultations de médecins spécialistes et missions de formation et d'encadrement d'étudiants et de jeunes médecins, à l'hôpital Norodom Sihanouk de Phnôm Pénh	Cambodge
11	Back to Roots	Construction de logements pour les enseignants	Ghana
12	CGETE	Adduction d'eau potable à Mbé	Congo Brazza
13	APR-UAP	Formation et appui à la création et la gestion d'Activités Génératrices de Revenus auprès de 10 groupements de femmes dans 10 villages du nord de la République Centrafricaine	RCA
14	Migrations et Développement	Nombreuses réalisations depuis 1986 <i>infrastructures</i> électrification (plaus de 100 villages), puits, adductions d'eau, dispensaires, chantoiers de jeunes, <i>activités économiques</i> : tourisme rural (18 auberges rurales), safran, oléiculture; etc.	Maroc
15	ECIDEC	Montage et gestion de structures de microcrédits au Sud-Bénin (Porto Novo), au Mali, au Sénégal (Matam), au Burkina (Bobodioulasso)	Bénin, Mali, Sénégal, Burkina

2 Ce qui a été fait par le COSIM Rhône-Alpes depuis sa création

Depuis sa création en avril 2007, notre structure a appuyé les demandes de financement de sept OSIMs de notre région sur la ligne du Pra-Osim. Cinq de ces demandes ont été retenues. D'autre part, deux membres du COSIM Rhône Alpes ont obtenu avec notre appui début 2008, des financements du Fonds de Solidarité de Développement Durable mis en place conjointement par la communauté urbaine du Grand Lyon et par Véolia, pour des projets dans le domaine de l'eau potable.

Ceci a été rendu possible grâce aux actions menées entièrement par des bénévoles :

- Appui individualisé au montage des projets pour la préparation des offres au Pra-Osim et au FSDD Grand Lyon / Véolia. Cet appui a été assuré par des membres du Bureau du COSIM Rhône Alpes et des experts bénévoles mobilisés par le Bureau , qui ont tenu une quarantaine de réunions avec les OSIMs.
- Trois journées de formation réunissant chacune plus de 20 OSIMs.

Ces actions ont également contribué à la construction d'une équipe avec une dynamique collective entre des OSIMs d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Asie de Rhône-Alpes.

Nous apportons aussi notre pierre à la démarche de régionalisation du FORIM : en relation avec lui, nous échangeons sur nos orientations et nous présentons nos demandes de financement de l'appui aux OSIMs et des projets de co-développement en concertation avec le CEFIR dans la région du Nord Pas de Calais et avec le COSIM de Basse Normandie.

3 La démarche du COSIM Rhône-Alpes pour le co-développement

3.1 Les points clés

La fragilité des associations de migrants traduit un fait : la nouveauté de la vie associative dans la plupart des pays du Sud. Par contre, en face de cette faiblesse se trouve une richesse unique : la double culture des migrants, élément plus que jamais utile pour le développement de leurs pays, mais jusque-là sous-exploité.

Devant ce constat, l'option du COSIM Rhône Alpes qui s'appuie sur l'expérience de ses membres, est **de faire du projet lui-même un outil pédagogique d'éducation au développement** :

- le projet permet de montrer ce qui est possible grâce au « **faire ensemble** » ; ensemble, c'est-à-dire en réunissant la-bas plusieurs lignages, plusieurs villages voisins, les collectivités locales et ici des personnes issues d'Afrique (sub-sahariens, maghrébins), d'Asie, d'Amérique Latine, etc. ainsi que d'autres acteurs de la solidarité internationale et de la société civile ayant une expertise utile ;
- étape par étape les projets révèlent la nécessité de mettre en place des synergies d'action entre migrants de la même zone géographique, entre migrants et société civile en France, entre migrants et autorités locales ici et la-bas ;
- au cours des projets les bonnes pratiques (et les mauvaises) se révèlent, une meilleure rationalisation des moyens d'actions se construit, des personnes et des structures relais qui manquent aujourd'hui se forment.

Cette démarche génère la **crédibilité indispensable à une montée en puissance du co-développement**.

En effet, notre pratique au sein d'OSIMs qui réussissent, nous montre l'impact que peut avoir cette dynamique : si la confiance des bénéficiaires et de quelques partenaires locaux est acquise, la réussite de petits projets permet de vaincre les obstacles pour mener des projets plus importants et initier des dynamiques, qui, à leur tour, stimulent les collectivités locales, les services de l'Etat et de nombreux acteurs pour mener des programmes plus vastes. **Ce changement d'échelle prend du temps, mais la crédibilité nécessaire pour y parvenir s'acquiert en montrant ce dont on est capable, en commençant par réussir des petits projets.**

Par contre, nous avons constaté que dans de nombreux pays, une très faible partie de la population, souvent en lien avec des acteurs extérieurs, cherche à s'approprier l'essentiel des ressources et freine le développement du reste de la population. Or il existe partout des forces positives, des gens formés et généreux. **Notre rôle est donc aussi celui de catalyseur et de médiateur pour libérer ces forces positives**, pour qu'elles ouvrent des voies nouvelles autour de projets précis, avec le concours de différents partenaires.

Mais souvent les expériences réussies gênent ceux qui bloquent tout à leur profit, d'où beaucoup d'obstacles et de difficultés, en commençant par les jaloux du village ou du lignage voisin ! Il faut être lucide sur ces difficultés et **se fortifier en partageant nos expériences**, nos aventures.

Enfin, **les projets de co-développement la-bas sont un facteur formidable d'intégration ici**, en stimulant les contacts entre les migrants et les forces vives en France. De même les facteurs favorisant l'intégration ici facilitent les projets de co-développement en permettant aux migrants de mobiliser des ressources auprès de ces forces vives. Si ce contact n'existe pas, il n'y a pas d'intégration et le développement est perdant.

3.2 Les priorités qui en découlent

Ce sont celles définies dans le rapport d'orientation approuvé par l'AG du 21 juin 2008 :

3.2.1 Poursuivre l'appui aux OSIMs de Rhône-Alpes

Ceci suppose de continuer à assurer la mobilisation, la formation, l'appui individualisé au montage et au suivi des projets des OSIMs de Rhône-Alpes qui acceptent les principes de transparence, de rigueur de gestion, et de partage des expériences. Ceci autour de cas réussis et en faisant intervenir des bénévoles expérimentés de toutes origines, ce qui permet de valoriser les compétences, les liens interculturels et l'intégration. Nous mobilisons déjà un certain nombre de bénévoles : membres des OSIMs, retraités et jeunes volontaires. Ces expériences seront capitalisées.

3.2.2 Structurer un réseau d'experts

Une expertise est nécessaire pour permettre au COSIM Rhône-Alpes de fournir cet appui aux OSIMs dans les secteurs d'activités les plus fréquents de leurs projets de création d'équipements collectifs et/ou mise en place des activités projets socio-économiques génératrices de revenus pour les populations, notamment dans les domaines suivants :

- infrastructures : adduction d'eau et assainissement, énergie rurale
- santé
- agriculture vivrière et transformation des produits agricoles
- création et animation de centres de formation et d'ateliers pilotes qui autofinancent leur exploitation par la vente de leurs productions
- création ou réhabilitation de dispensaires, d'écoles primaires, de centres de formation, d'ateliers de production, ce qui nécessite des compétences d'architecture et de construction,
- comptabilité analytique des projets.

Ce pôle d'experts pourrait être mis en commun avec le FORIM et d'autres collectifs d'OSIMs du quart sud est de la France, autant que faire se peut.

3.2.3 Renforcer le fonctionnement du COSIM Rhône Alpes :

Avec la mise en place :

- de 6 comités d'appui aux projets et aux actions animés par le bureau, les membres du CA et les bénévoles qui le souhaitent ; la liste de ces comités est donnée en annexe,
- d'un local propre au COSIM Rhône-Alpes,
- de permanences, d'outils de communication, (site Internet), etc.
- d'un salarié.

3.2.4 Partager l'expérience du COSIM Rhône Alpes

- avec les 2 autres Collectifs d'OSIM de Basse Normandie et du Nord Pas de Calais,
- en étant une structure pilote, qui contribue à essaimer en France d'autres Collectifs régionaux d'OSIM, en partenariat avec le FORIM et les structures locales, en accompagnant une montée en puissance progressive, sans perdre de temps mais en tissant patiemment des liens de confiance à partir de réalisations capitalisées.
- en contribuant aux échanges d'expérience et à la formation d'autres opérateurs d'appui aux projets des OSIMs.

3.2.5 Trouver des financements

Une des priorités du COSIM Rhône-Alpes est de renforcer et de diversifier les lignes de financement des OSIMs orientées vers des projets de développement collectifs adaptées à la nature des projets.

3.2.5.1 Les financements actuels des projets des OSIMs de Rhône Alpes

Les sources actuelles de financement sont notamment :

Le MAEE ; le M3IDS ; le Pra-Osim ; le FSDD grand Lyon-Véolia et différentes Agences de l'Eau pour les projets eau ; les collectivités locales proches des OSIMs ; les fonds des migrants et de leurs amis ; les autorités des pays d'origine où se déroulent les projets ; les bénéficiaires...

3.2.5.2 Les pistes que le COSIM doit creuser

La Région Rhône Alpes : elle finance de nombreux projets dans les régions avec lesquelles elle a signé des conventions et accepte le principe de contribuer au fonctionnement du COSIM Rhône-Alpes.

L'AFD : suite à la restructuration de l'aide publique française, l'AFD est entrain de devenir un partenaire des acteurs du développement solidaire, dont les OSIMs. Il sera opportun d'approfondir avec l'AFD les pistes suivantes :

- appliquer les idées de « 3 ou 6 pour un », mentionnées dans l'avis du Conseil Economique et Social du 14 mai 2008 sur l'épargne des migrants et le co-développement, qui permettraient à une OSIM d'obtenir des fonds publics pour un montant = 3 à 6 fois ses fonds propres.
- comment utiliser les comptes et livrets co-développement pour ces projets.

L'Union Européenne : pour des projets menés avec d'autres régions européennes proches de Rhône Alpes, par exemple avec le Piémont italien.

Le PNUD : développe des financements spécifiques pour les projets des migrants.

3.2.5.3 Des financements adaptés

Les projets pilotes : certains projets portés par des OSIMs qui ont déjà fait leurs preuves mettent en place des dynamiques de développement intégré durable car capables de s'autofinancer par la suite grâce à leur composante économique et de servir de modèle. Ils nécessitent pour leur lancement des investissements et des expertises, mais ont un grand impact dans la durée. Ces projets prioritaires peuvent bénéficier d'un co-financement direct du M3IDS, ou d'autres bailleurs, comme l'AFD, l'Union Européenne ou le PNUD.

Les projets classiques : de dimensions plus modeste, ils sont une composante du développement et peuvent bénéficier de co-financements tels que le Pra-Osim, les collectivités locales, etc.

3.2.5.4 Deux pistes vers l'autofinancement des projets

- faciliter la reconnaissance d'association d'intérêt général pour les OSIMs ; ceci leur permettra de rassembler plus de fonds propres, grâce aux réductions d'impôts pour les donateurs privés ;
- intégrer dans les projets la micro-finance qui prête aux bénéficiaires pour investir dans des activités économiques rentables et qu'ils puissent ainsi mieux payer l'eau, l'électricité, la scolarité, les soins de santé... Et co-financer leurs infrastructures !

3.2.6 Appui aux porteurs de projets économiques individuels dans les pays d'origine

Cette action sera menée en partenariat avec Appui Conseil Formation (ACF), une OSIM membre de notre collectif, dont le principal domaine de compétence est l'accompagnement des projets de création d'activités économiques et le renforcement des capacités de gestion.

3.2.7 Outils de communication

Toutes ces actions nécessitent le renforcement de nos outils communication :

- Conception et tirage de la plaquette du COSIM Rhône-Alpes.
- Mise en place d'un site Internet qui communiquera avec ceux des OSIMs membres.
- Organisation d'un Forum annuel des OSIMs de Rhône Alpes et de leurs partenaires.

4 Liste des OSIM membres du COSIM lors de l'AG du 21 juin 2008

	NOM de l'OSIM	Ville du siège	Pays d'origine	Nom et prénom du responsable	
1	ACF Appui Conseil Formation	Villeurbanne	Congo Brazza	KOUTIA	Daniel
2	ADMAHC Association pour le développement médical et l'aide humanitaire au Cambodge	Genas	Cambodge	MEY (Dr)	Chin
3	APAP-K Action pour la Promotion Agro-Pastorale du Kassaï	Lyon	Congo RDC Kassaï	MULABA	Alain
4	APR-UAP	Bron	RCA	OUANDIKA	Aubin
5	ASEM Assoc scolarisation des enfants du Maroc	Villeurbanne	Maroc	FANID	Fatima
6	Back to Roots	Lyon	Ghana	Boachie Duah	Ernest
7	CGTE Confédération TEKE	Villeurbanne	Congo Brazza	OPOU	Eugénie
8	Couleur Café	L'Ile d'Abeau	RCI	LAGO	Brigitte
9	ECIDEC	Lyon	Benin	KPOGBOZAN	Bernardin
10	Espace Afrique	Villeurbanne	Guinée Burkina	KOUYATE	Kalil
11	FDRC Femmes et Développement Rural au Cameroun	Grenoble	Cameroun	NOGARA	Denise
12	FOJEP Développement	Lyon	Congo Brazza	MALONGA	Joseph
13	JD Jeunesse et Développement	Champagne	Maroc	NAIT-YACOUB	Mohamed
14	M&D Migrations & Développement	Francheville	Maroc	LE BARS	Hugues
15	PADEVIN	Ardèche	Cameroun	ATEMKENG	Clément
16	Passerelle NGAM	Lyon	Cameroun	ZIBI	Josephine
17	PFA	Villeurbanne	Bénin	LOISEL	Scolastique
18	SAGA : Solidarité Action Guinée Ain	Ambérieux	Guinée	DIALLO	Amadou

Plusieurs autres OSIM sont candidates pour être membres du COSIM Rhône-Alpes.